



**S1819-001**

Le 15 septembre 2018

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez dans cet envoi les instructions, les poules du Championnat de France par Equipes pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2018/2019 ainsi que le règlement du championnat. La poule féminine vous parviendra ultérieurement.

Je vous rappelle que **la saisie de l'intégralité de la feuille de rencontre est obligatoire** au même titre que la saisie du résultat de la rencontre. Il n'y a aucunement besoin de saisir le score des sets.

Si vous souhaitez utiliser le logiciel informatique pour éditer vos feuilles de rencontre, vous pourrez les trouver sur ce lien : <http://www.cd40tt.com/arbitrage.php>

**Vous devrez toujours me faire parvenir par mail en les scannant ou en les photographiant (avant dimanche minuit) vos feuilles de rencontre, sauf en cas de réserve notifiée au dos de la feuille. Dans ce cas, l'envoi postale sera alors demandé.**

**La vérification de la feuille vous incombe. Il faudra me faire remonter au plus vite toute erreur dans la saisie sous SPID.**

**Toutes les rencontres doivent commencer impérativement à 20h30**, sauf cas exceptionnels décrits dans les instructions ci-dessous. En effet, de nombreux clubs voient leur gymnase fermé à minuit, voire plus tôt. Si une rencontre ne peut aller à son terme suite au retard d'une des équipes notifiez-le au dos de la feuille de rencontre. La Commission Sportive Départementale sera alors intransigeante.

**Si vous rencontrez une équipe exempte**, je vous rappelle que **vous devez impérativement m'envoyer par mail**, avant dimanche minuit, la composition de votre équipe car cette rencontre comptera pour les brûlages.

Tout joueur participant à ce Championnat **doit être licencié** pour la saison en cours et **son certificat médical validé dans SPID le jour de la rencontre**. Tout joueur non licencié le jour de la rencontre sera considéré comme non qualifié pour la compétition avec toutes les conséquences qui en découleront, même s'il a présenté un certificat médical en cours de validité.

Pour la départementale 2, le dernier de chaque poule descendra en départementale 3, même pour les poules comportant un exempt.

Les équipes des clubs de BEAUMONT et d'ERMONT PLESSIS ne pourront accéder à la départementale 2 durant 2 phases.

Il reste 1 place en D3. Si vous êtes intéressés, merci de me contacter au plus vite.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise sportive.

**Thomas MAUDUIT**

Responsable du Championnat par Equipes

## **CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DEPARTEMENTAL**

### **INSTRUCTIONS DE LA 1<sup>ère</sup> PHASE 2018/2019**

## **RAPPEL : DEBUT DE RENCONTRE IMPERATIF A 20H30**

- BESSANCOURT : **ouverture du gymnase à 20h30.**
- PONTOISE CERGY reçoit :
  - **Pour les équipes 4 à 11** au Hall Omnisport Philippe HEMET, 1 rue Pierre de Coubertin à PONTOISE.
  - **Pontoise-Cergy 12** au gymnase du GENCY, 1 rue Pampre d'Or à CERGY.
- ERMONT-PLESSIS BOUCHARD reçoit :
  - **Pour les équipes de PR et D1** au gymnase Van Gogh, rue du Lycée à ERMONT.
  - **Pour les équipes de D2 et D3** au gymnase Guillaumie, rue André Guillaumie au PLESSIS BOUCHARD.
- GROSLAY reçoit dans la salle du club de Montmagny : Gymnase Alain Mimoun – Lycée Camille Saint-Saëns – Rue Guyomer – Montmagny
- JOUY-VAUREAL reçoit au gymnase des Toupets, rue Louise Michel à VAUREAL **à partir de 20h30 (début de rencontre à 21h00).**
- MAGNY : Fermeture du Gymnase par le gardien à **20h30.** Arrivée à prévoir un peu avant. Salle disponible à partir de 20h30 seulement (utilisation par l'escrime avant cette heure). Début des rencontres entre 20h45 et 21h.
- SANNOIS : **début des rencontres à 20h45.** 4 rencontres simultanément, les voitures devront donc être stationnées sur le parking situé en haut du gymnase.
- ST MARTIN reçoit :
  - **Pour les équipes 1 & 2** : Salle « La Martinoise », face à la Mairie de St Martin du Tertre
  - **Pour les équipes 3 & 4** : au centre hospitalier de Carnelle, salle du zodiac,  
10 allée de la fontaine au Roy à St Martin du Tertre.